



PHARMACIEN ENSEIGNANT/CHERCHEUR DISCIPLINE PHARMACEUTIQUE



MÉTIER

L'enseignant/chercheur est maître de conférences ou professeur des universités. Dans les deux cas, il assure un enseignement supérieur associé obligatoirement à une activité de recherche :

- Prépare et réalise les enseignements théoriques et/ou pratiques destinés aux étudiants en pharmacie selon un volume d'heures défini ;
- Élabore et met en œuvre, au sein d'une équipe de recherche, des protocoles expérimentaux à partir des données de la littérature scientifique internationale (chimie, biologie structurale, pharmacologie, galénique, toxicologie, pharmacognosie...);
- Collabore, dans le cadre de ses travaux, avec d'autres équipes de recherche françaises ou étrangères et/ou des industriels (mutualisation des moyens, financement, brevets...).

Les résultats sont publiés dans des revues et/ou communiqués lors de manifestations ou de congrès scientifiques.

Selon ses responsabilités et son poste au sein de l'équipe de recherche, il :

- Encadre des personnels techniques et des étudiants en stage et/ou dirige le laboratoire ;
- Met en place les schémas expérimentaux et/ou produit les rapports d'expertise ;
- Organise et planifie le travail en équipe, anime les réunions de service ;

Le pharmacien enseignant-chercheur possède une double casquette : la recherche et l'enseignement, ce qui permet de varier son quotidien, d'être à la pointe des dernières découvertes scientifiques.

DOMAINE / LIEU D'EXERCICE

Laboratoires/centres de recherche, universités, administrations

QUALITÉS REQUISES

Curiosité, adaptabilité et goût pour la recherche scientifique, volonté de faire progresser le savoir et de le diffuser, expertise, pédagogie, capacité d'investissement et de travail personnel, esprit de synthèse, rigueur scientifique et qualités rédactionnelles, aisance oratoire et capacités de communication, aptitude à la conduite de projet, travail en équipe, organisation

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

- Biologie, chimie minérale et organique, génétique, mathématiques/statistiques, pharmacologie, physiologie, microbiologie, parasitologie, biochimie, pharmacie galénique, technologie pharmaceutique, botanique
- Communication, informatique, enseignement
- Connaissance des processus de recherche et développement, du continuum de l'innovation du laboratoire vers le patient, ainsi que de ses conditions de valorisation

FORMATION

OBLIGATOIRE

Diplôme d'État de docteur en pharmacie + Master de spécialisation en recherche et Doctorat ès sciences + Obtenir la qualification de maître de conférences ou de professeur des universités auprès du Conseil national des universités (CNU)

La procédure d'inscription sur les listes de qualifications aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités est publiée au Journal officiel.

LANGUES

Anglais scientifique écrit, parlé

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Au sein de l'équipe : techniciens, ingénieurs de recherche, personnels techniques, étudiants...
- En dehors de l'équipe : relation avec le personnel d'enseignement
- Collaboration avec d'autres équipes de recherche académiques et/ou industrielles
- Organisations nationales et/ou internationales dans la cadre de soumission de projets de recherche

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET GÉOGRAPHIQUE

Après quelques années d'exercice, un pharmacien maître de conférence universitaire peut concourir à un poste de Professeur des universités devant le CNU. Possibilité de devenir directeur de laboratoire ou d'une équipe de recherche, dans l'industrie ou au sein de grandes instances nationales ou internationales

RÉMUNÉRATION

Grille des salaires déterminée par décret ou arrêté publiés au Journal officiel

INSCRIPTION À L'ORDRE

France métropolitaine
Section H si pharmacien
hospitalo-universitaire

Outre-mer
Section E